

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

Rechercher le plan cadastral en ligne :

FONTAINE

GEOMETRE - EXPERT

SELARL au capital de 10.000 € - RCS 517 841 698 Cusset

Ordre des Géomètres Experts n° 2009C200012 - N° inscription 05155

12 Place Hennequin - BP 63 - 03800 Gannat

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le par M géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

Le Maire, le 16 Sept 2015
Président de Riom Communauté

Document dressé par

FONTAINE-Géomètre Expert.....

à GANNAT.....

Date : 11/09/2015

Signature : *[Signature]*

Commune : 63198

ubeyrat

Numéro d'ordre du document d'arpentage

Document vérifié et numéroté le

A

Par

Section : YK

Feuille(s) : 01

Qualité du plan : P5

Echelle d'origine : 1/2000

Echelle d'édition : 1/2000

Date de l'édition : 11/09/2015

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan provisoire par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien rebaptisé au cadastre, etc.).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant, qualité de l'autorité administrative).

Pierre PECOUL

15-08-239

Commune de Riom :

Madame Cécile PARIS :

